

https://actu.fr/normandie/bernay_27056/deux-lyceennes-de-fresnel-primees-a-un-concour...

🕒 5 min read

Deux lycéennes de Fresnel primées à un concours d'éloquence à Évreux

Des élèves du lycée Auguste Fresnel ont participé au concours d'éloquence de la « Nuit du droit » au tribunal d'Évreux. Deux lycéennes sont reparties avec un prix.



Isabelle Baratte (Proviseur), Hugo Mézerette, Vincent Menildrey, Appoline Lerendu, Solène Douche, Christelle Lafontaine et Colyne Sutter, à la fin de la réunion. ©Jean-Noël Magrez

Quatre élèves de Terminale classe option DGEMC (Droits et grands enjeux du monde contemporain) ont participé le 4 octobre dernier à la « Nuit du droit », **concours d'éloquence** organisé à Évreux. Deux d'entre eux ont décroché des prix : **Appoline**

Lerendu, 2e prix du jury ; Solène Douche 1er prix du public. Les quatre lycéens ont renouvelé leur prestation ce jeudi 20 octobre devant leurs camarades de classe à Bernay.

Quatre élèves, quatre thèmes

Dès la rentrée de septembre, quatre élèves en classe terminale option DGEMC du lycée Fresnel s'étaient inscrits pour participer au concours d'éloquence organisé le 4 octobre au tribunal d'Évreux lors de la « Nuit du droit ». Chaque élève devait s'exprimer **pendant cinq minutes**, sur un thème attribué par les organisateurs, devant un public divers et **un jury composé d'un procureur de la République, d'un substitut, de juristes, avocats, juges et greffiers**. Ce concours d'éloquence s'est déroulé dans **l'impressionnante salle de la cour d'assises** du tribunal.

Avant de « plaider » à Évreux, chaque lycéen avait bénéficié de **trois semaines de préparation**. Avec leur professeur Christelle Lafontaine, ils ont rédigé un texte sur le thème désigné et ont travaillé **leur prestation orale**. Les quatre jeunes gens ont aussi été bien « coachés » par **Me Vincent Menildrey, avocat à Bernay**. Appoline Lerendu a travaillé sur le thème : « **Les réseaux sociaux doivent-ils être réglementés ?** ». Pour Solène Douche, l'intitulé de l'exposé était « **Si elle a des bleus sur le corps, c'est qu'elle a joué dans la peinture** ». Colyne Sutter devait s'interroger : « **La protection de la Nature doit-elle être une norme absolue ?** » Autre question, celle à laquelle Hugo Mézerette devait répondre : « **La Laïcité est-elle privative de liberté ?** ».

Un incroyable talent

Afin de valoriser le travail de ces élèves, Isabelle Baratte, proviseure du lycée Fresnel, a organisé jeudi 20 octobre à 17 h une réunion au cours de laquelle **les quatre lycéens ont renouvelé leur prestation devant les élèves** ayant choisi également l'option DGEMC. Isabelle Baratte a souligné **l'implication des quatre lycéens** et motivé l'objet de cette réunion : « Montrer ce que vous êtes capables de faire. Arriver à communiquer devant un tel jury. » « **Vous avez du talent !** » leur a-t-elle également adressé. Christelle Lafontaine, fière de ses élèves, a précisé avoir été « scotchée » par la qualité de la prestation réussie par les quatre candidats.

Devant les élèves, Solène Douche (1er Prix du public) a renouvelé sa prestation sur le thème retenu. Pendant cinq minutes, elle a impressionné par la qualité de **son texte écrit sur les violences conjugales** et sa conviction à faire passer un message. Avec tout autant de conviction, Colyne Sutter s'est exprimée ensuite sur le thème « La protection de la Nature doit-elle être une norme absolue ? » Un thème sur **l'écologie et à l'économie verte** parfaitement abordé par la jeune lycéenne. Puis Hugo Mézerette s'est exprimé sur « La Laïcité est-elle privative de liberté ? ». Un sujet difficile bien appréhendé et un exposé bien construit qui a permis à Hugo d'exprimer ses arguments et ses convictions. Une prestation qui a impressionné Me Vincent Ménildrey.

Pour conclure ces exposés, Appoline Lerendu (2e prix du jury) s'est exprimée sans la moindre note, faisant preuve d'une rare éloquence et d'une gestuelle convaincante sur **la liberté d'expression**. Elle a abordé sans complexe **le thème sulfureux des réseaux sociaux**, de leurs excès, de leurs dangers, de la pornographie et de la dépendance. A la fin de sa prestation, il semblait évident qu'Appoline avait « interpellé » les membres du jury et mérité de décrocher cette belle récompense. Quelques échanges ont suivi les prestations des lycéens, des échanges sur l'éloquence qui permet de **faire passer des idées ou de convaincre son public**. Assurément, les quatre jeunes gens ont fait honneur à leur Lycée et fait preuve « d'un incroyable talent ».

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre L'Éveil Normand dans l'espace [Mon Actu](#) . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Generated with Reader Mode